

INFOS PRATIQUES

Le Cèdre Bleu est ouvert du lundi au vendredi de **8h45 à 12h** et de **13h30 à 17h**

► N° de téléphone et adresse utiles :

Standard clinique : **05 62 13 31 31**

Accueil HDJ : **05 62 13 30 66**

Cadre de santé : **05 62 13 32 80**

Email : le-cedre-bleu@capiro.fr

Les professionnels sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur votre hospitalisation.

Accès

► Par les transports en commun :

Lignes de bus 17 et 70

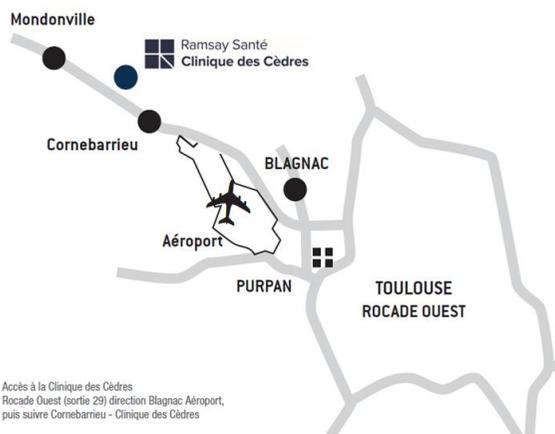
TAD (transport à la demande)

Des brochures d'information sont à votre disposition à l'accueil

En voiture :

Rocade ouest (sortie 29) direction Blagnac Aéroport

puis suivre Cornebarrieu – Clinique des Cèdres



Accès à la Clinique des Cèdres
Rocade Ouest (sortie 29) direction Blagnac Aéroport,
puis suivre Cornebarrieu - Clinique des Cèdres



LE CEDRE BLEU HOPITAL DE JOUR



Clinique des Cèdres

Château d'Alliez

31700 CORNEBARRIEU

Qui sommes-nous ?

Le secteur Psychiatrie pour adultes de la **Clinique des Cèdres** comprend :

- 125 lits d'hospitalisation complète répartis en 4 unités de soins, dont un secteur protégé de 20 lits
- Un hôpital de jour indépendant pour patients adultes
- Des espaces dédiés aux activités individuelles et collectives

L'équipe de l'Hôpital de jour **Le Cèdre Bleu** est composée de :

- Un psychiatre coordonnateur, le Dr Picat
- Un cadre de santé
- Une infirmière coordonnatrice
- Des IDE spécialisées (alcoologue, addictologue, animatrice ...)
- Des psychologues
- Une assistante sociale
- Une diététicienne
- Une ergothérapeute
- Une art-thérapeute
- Une socio esthéticienne
- Un enseignant en activités physiques adaptés ...

Pour qui ?

Le Cèdre Bleu s'adresse à toute personne en souffrance psychique pouvant bénéficier d'un suivi thérapeutique de jour, en groupe ou en individuel, où le lien par la parole est privilégié.

Les patients peuvent être adressés par les services psychiatriques de tous les établissements de santé mentale et/ou leur psychiatre.

Les indications d'admission sont tous types d'états psychopathologiques pouvant bénéficier d'une prise en charge intensive basée sur le travail en groupe :

- Psychoses
- Troubles de l'humeur
- Troubles anxieux
- Etats de stress post-traumatique
- Névroses
- Troubles de personnalité
- Stress au travail
- Conduites addictives en situation d'abstinence

Les contre-indications sont :

- Des situations de crise aiguë
- Un retard mental
- L'autisme
- Les conduites antisociales



Le cadre thérapeutique

Le travail thérapeutique est basé sur des ateliers de groupe utilisant plusieurs outils et la parole. Un panel d'ateliers est proposé favorisant :

- La créativité
- L'expression artistique
- L'expression corporelle
- L'expression verbale
- Le lien social

Parmi les activités proposées :

- Affirmation de soi
- Psychopathologie et travail
- Sophrologie
- Activité physique adaptée
- Musicothérapie
- Art thérapie
- Socio esthétique
- Programme d'Education Thérapeutique : « Je change durablement mes habitudes de vie »
- Groupes de paroles addictologie
- Psychoéducation
- Atelier d'écriture
- Thérapie d'acceptation et d'engagement ...



Le tout vise à déployer des modalités de lien aux autres et au monde ainsi que d'expression et de découverte de soi.

Nous offrons également la possibilité d'un accompagnement social en lien avec les assistantes sociales de secteurs.

Le Projet Personnalisé de Soins (PPS) est élaboré par le psychiatre référent, en partenariat avec l'infirmière coordonnatrice et le patient.

Au regard de ce Projet Personnalisé de Soins la participation aux différents ateliers proposés est définie par le psychiatre en concertation avec l'équipe pluridisciplinaire.

Les ateliers sont programmés par journée ou demi-journée, du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Procédure d'admission

Avant toute admission, un entretien avec l'infirmière du **Cèdre Bleu** est organisé, afin :

- D'expliquer le fonctionnement de la structure
- De présenter le projet de soins personnalisé
- Et d'évaluer ensemble si un travail en commun est possible.

La prise en charge est couverte par la sécurité sociale et éventuellement la mutuelle. Pour l'admission, la carte d'identité et la carte de sécurité sociale sont indispensables.